

DEPARTEMENT

DE L'OISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LIANCOURT

Séance du 10 décembre 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	26

Date de la convocation
4 décembre 2025

Objet de la délibération
**Personnel communal
Travail à temps partiel
à 90 %**

L'an deux mille vingt-cinq, et le dix décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme COQUELLE Laëtitia, Maire.

Présents : Mme Laëtitia COQUELLE - M. Thierry BALLINER - Mme Mirjana JAKOVLJEVIC - M. Sébastien RABINEAU - Mme Adeline MESTRE - MM. Yves NEMBRINI - Michel BIRCK - Mme Chantal ROMO - M. Jean MARGET Mmes Laurence GEFFROY - Anne THELOT - MM. Xavier DARCHE - Yannick OUTERLEYS - Mmes Christelle DELVAL - Dorothée PIERARD - Ophélie VAN ELSUWE - MM. Loïc ABGRALL - Casimir SZEPIZDYN - Louis NKAKE CHAKOMI - Stéphane GRAS - Mme Emilie LELONG - M. Patrick GOSSET.

Absents excusés : Mme Isabelle FRILLAY (pouvoir à Mme Mirjana JAKOVLJEVIC) - Mme Laëtitia ROULET (pouvoir à M. Yves NEMBRINI) M. Roger MENN (pouvoir à Mme Laëtitia COQUELLE) - M. Didier DUCHAUSSOY (pouvoir à M. Michel BIRCK) - M. Salim BACHIR.

Absentes : Mmes Pauline DESGUERRE - Isabelle CHARETTEUR.

Madame Emilie LELONG est nommée secrétaire de séance.

Sachant que, par lettre reçue le 18 novembre 2025, un Adjoint Administratif Territorial principal de 1^{ère} classe, sollicite la reconduction de la réduction de son temps de travail à 90 % pour une durée d'un an, soit du 1^{er} février 2026 au 31 janvier 2027, l'unanimité des membres du Conseil Municipal émet un avis favorable à cette sollicitation.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait à LIANCOURT, le 12 décembre 2025

Le Maire,



Laëtitia COQUELLE